

Faire face à toutes situations grâce à Soliswiss

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **26 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Faire face à toutes situations grâce à Soliswiss

La prévoyance est un sujet de préoccupation important pour nombre de Suisses établis à l'étranger. Mais ils ne trouvent pas toujours les possibilités d'assurance appropriées. C'est pourquoi Soliswiss, le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, propose à ses membres quatre assurances de prévoyance taillées sur mesure pour répondre à leurs besoins et qui, de surcroît, englobent automatiquement une protection contre la perte des moyens d'existence.



Les Suisses de l'étranger et leurs familles n'ont souvent pas la possibilité de s'assurer suffisamment pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle Soliswiss a introduit, en 1998, en coopération avec la Winterthour, quatre nouvelles prestations spécialement adaptées aux besoins des Suisses de l'étranger.

Soliswiss PENSION

Soliswiss PENSION s'adresse aux Suisses de l'étranger qui désirent être libérés de tout souci financier au moment de la retraite. Grâce à cette prévoyance retraite flexible, l'assuré choisit à l'avance le montant de la rente qui lui sera versée annuellement, semestriellement ou trimes-

triellement. En cas de décès, le capital investi est versé aux héritiers, après déduction des rentes déjà payées.

Trois possibilités de financement sont proposées:

- a) versement d'une prime unique au moment de la retraite;
- b) versement de contributions annuelles en vue de constituer progressivement le capital;
- c) constitution d'un capital grâce au versement d'une prime unique longtemps avant la retraite.

Soliswiss EDUCATION

Soliswiss EDUCATION permet aux parents d'assurer la formation de leurs enfants.

Les parents déterminent au moment de la conclusion de l'assurance à quel moment ils recevront le capital dont ils ont besoin (par exemple à la date prévue pour le début des études).

Le capital est constitué par des primes annuelles. Son versement est garanti au moment prévu, même si les contributions annuelles n'ont plus été versées par suite du décès du preneur d'assurance, auquel cas les héritiers sont libérés du paiement des primes.

Soliswiss FUTURE

Soliswiss FUTURE est destiné aux Suisses de l'étranger

qui ont des projets concrets pour l'avenir, tels que la construction d'une maison ou la fondation d'une entreprise par exemple. Les modalités de financement du capital nécessaire et de versement de ce dernier sont, dans l'assurance Soliswiss FUTURE, identiques à celles de Soliswiss EDUCATION.

Soliswiss FAMILY

Soliswiss FAMILY permet de constituer un capital pour un projet d'avenir (un voyage autour du monde, par exemple) ou de financer une retraite (voir également Soliswiss PENSION). En cas de décès, le capital assuré et le bonus sont immédiatement versés aux proches, afin de leur épargner des problèmes financiers supplémentaires consécutifs au décès.

Tout preneur d'une assurance Soliswiss s'assure du même coup automatiquement contre la perte des moyens d'existence. Les primes peuvent être versées en francs suisses, en dollars US ou en euros. Pour davantage d'information, prière de s'adresser directement à

SOLISWISS
 Gutenbergstrasse 6
 CH-3011 Berne
 tél. ++41 31 381 04 94
 fax ++41 31 381 60 28
 e-mail: info@soliswiss.ch
 Internet: www.soliswiss.ch ■

----- ✂ -----
Je m'intéresse aux assurances de prévoyance de Soliswiss. Veuillez m'adresser une offre, sans engagement de ma part.

Nom: _____ Prénom: _____

Sexe: _____ Date de naissance: _____

Adresse: _____

e-mail: _____ fax: _____

Je m'intéresse à l'assurance suivante:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Soliswiss PENSION | <input type="checkbox"/> Soliswiss EDUCATION |
| <input type="checkbox"/> Soliswiss FUTURE | <input type="checkbox"/> Soliswiss FAMILY |
| Monnaie: <input type="checkbox"/> SFr. | <input type="checkbox"/> Euro <input type="checkbox"/> US \$ |
| Choix de financement: | <input type="checkbox"/> prime unique <input type="checkbox"/> prime annuelle |

Début du versement: _____

Date du paiement du capital assuré, resp. du paiement de la rente: _____

Montants désirés:

Prime unique _____ Prime annuelle _____

Prestation assurée _____ Rente annuelle _____